



HAL
open science

Master Finance, comptabilité, contrôle Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Finance, comptabilité, contrôle. 2011, Université d'Orléans. hceres-02028950

HAL Id: hceres-02028950

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028950>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : ORLEANS-TOURS

Etablissement : Université d'Orléans

Demande n° S3MA120000277

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Finance, comptabilité, contrôle

Présentation de la mention

La mention regroupe l'offre de formation de l'Université d'Orléans pour ce qui concerne les domaines de la finance, de la comptabilité et du contrôle.

Elle vise à former des professionnels des métiers de la finance, de la comptabilité, du contrôle de gestion et de l'audit, pour tous types d'organisations et secteurs d'activité (secteur marchand pour l'essentiel, mais aussi secteur non marchand en croissance).

Elle se positionne dans un souci fort d'assurer une synergie entre les enseignements dispensés et la recherche, et se structure autour de quatre spécialités : « Finance et contrôle de gestion » (FCG) ; « Comptabilité, contrôle audit » (CCA) ; « Recherche en sciences de gestion » ; « Compétences complémentaires en informatique » (CCI).

Indicateurs

Effectifs constatés	NR*
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	96 %**
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	50 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

* Dossier trop peu lisible pour évaluer les effectifs de la mention dans leur globalité.

** Le taux de réussite affiché est assez obscur : on ne sait pas s'il concerne une spécialité ou l'ensemble de la mention.

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le souci d'adosser la formation à de réels objectifs scientifiques constitue une force indéniable de cette mention, comme sa capacité à professionnaliser ou à assurer de bons taux de réussite. Les débouchés sont globalement bien assurés.

Le dossier présenté au niveau de la mention suscite cependant deux réserves.

La première de ces réserves concerne la spécialité « Recherche en sciences de gestion, co-habilitée avec l'Université François-Rabelais de Tours (mention « Management et performance des organisations ») : celle-ci est



présentée de manière très peu explicite dans son rattachement ; l'organisation de la cohabilitation (établissements principal et secondaire) comme les modalités organisationnelles concrètes sont peu explicitées.

La seconde de ces réserves concerne la spécialité « Compétences complémentaires en informatique ». Elle aurait cependant pleinement sa place dans le cadre de la mention si son caractère transverse était assumé pour proposer un enseignement à dominante moins technique et traitant davantage des enjeux organisationnels et humains associés aux systèmes d'informations.

En effet, les métiers de la finance, du contrôle de gestion ou de la comptabilité sont tous fortement impactés par des problématiques touchant aux systèmes d'information.

- Points forts :
 - Les objectifs scientifiques affichés des spécialités liées à la finance, au contrôle et à la comptabilité.
 - L'ancrage dans les milieux professionnels.

- Points faibles :
 - La politique de stages, par maints égards « minimaliste ».
 - La différence entre les 2 spécialités « Finance, contrôle de gestion » et « Comptabilité, contrôle, audit » qui n'est pas toujours évidente.
 - La spécialité « Compétences complémentaires en informatique » qui devrait intégrer les enjeux humains et organisationnels des systèmes d'information.
 - Le manque de clarté du dossier qui est souvent obscur, peu lisible et trop allusif.

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement)

Les points faibles mentionnés gênent la lisibilité de l'offre de la mention.

Une procédure d'auto-évaluation, qui n'a pas été effectuée concernant cette mention, aurait permis de clarifier nombre de points retenus comme faibles. Un dossier présenté avec davantage de clarté aurait ainsi permis de mettre davantage en lumière les qualités intrinsèques du projet.

Enfin, la spécialité « Recherche en sciences de gestion » n'est que peu présentée au niveau de la mention.

Appréciation par spécialité

Finance et contrôle de gestion

- Présentation de la spécialité :

La spécialité « Finance, contrôle de gestion » (FCG) forme des spécialistes de la finance organisationnelle et du contrôle de gestion, spécifiquement dans le domaine du Management Bancaire et Financier (option MBF) ou dans le domaine du Management Non Marchand (option MNM).

Elle vise une double formation des étudiants, simultanément technique et relationnelle. Le premier objectif est donc de transmettre aux étudiants des compétences techniques centrées sur les « savoirs » et « savoir-faire ». Le second objectif consiste à développer les compétences relationnelles des étudiants par la mise en situation de travail collectif à travers une logique projet.

Les étudiants sont vivement encouragés à effectuer un échange d'un an à l'étranger. Chaque année, plus de 10 % des étudiants de la mention partent, dans ce cadre, à l'étranger.

Les étudiants doivent enfin travailler à un projet de recherche appliqué, encadré par un enseignant-chercheur, tandis qu'un cours d'initiation à la recherche est obligatoire en M1 pour les étudiants de la spécialité ainsi que ceux de la spécialité CCA.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	NR*
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	87,5 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

* Les données renvoient à la mention. A nouveau, les chiffres fournis sont trop peu clairs pour en tirer de réelles données spécifiques à la spécialité, les répartitions entre FCG et CCA étant trop peu claires.

N.B. : Il convient cependant de noter que le taux de réussite est une moyenne, dont le dossier indique qu'il évolue selon les années entre 75 et 100 %.

- Appréciation :

Sur la forme, la multiplicité des tableaux ne facilite pas la lecture et la manipulation du dossier. Il existe d'ailleurs des différences sur une même thématique du dossier (exemple : l'initiation à la recherche est de 18 h dans un tableau, 24 h dans un autre). Enfin, les statuts des intervenants ne sont pas mentionnés dans les tableaux.

Sur le fond, la formation est solide. La volonté qu'elle procède d'objectifs scientifiques et d'appuyer les aspects de professionnalisation sur la recherche est effective et constitue une réelle source de valeur ajoutée.

L'absence de politique claire de stages en M1 n'est pas expliquée, et l'ouverture internationale est limitée, si l'on fait abstraction des délocalisations sur lesquelles l'information manque (modalités d'organisation notamment).

La répartition des étudiants en termes de parcours (MBF, MNF) et les éventuelles différences d'appréciation ne sont pas précisées.

- Points forts :

- Les objectifs scientifiques affirmés.
- La mise en place de parcours dédiés à des débouchés distincts.
- La prise en compte et sensibilisation aux aspects humains et organisationnels, tant de la finance d'entreprise que du contrôle de gestion.



- Points faibles :
 - La politique internationale limitée.
 - L'absence de stage en première année.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Un dossier mieux structuré du point de vue des informations quantitatives spécifiques à la spécialité, ainsi qu'une analyse plus « percutante » du diagnostic de la situation et des évolutions envisagées en conséquence, aideraient à une meilleure lisibilité de la spécialité et de sa dynamique.

Le développement d'une filière en alternance serait sans doute judicieux.

La politique internationale, par exemple sous la forme de partenariats dont les modalités seraient à expliciter, serait sans doute un atout pour les étudiants, au vu des débouchés visés.

Comptabilité, contrôle, audit

- Présentation de la spécialité :

Formation traditionnelle aux métiers de l'expertise comptable, la spécialité CCA est adossée à une équipe pédagogique fortement impliquée dans la recherche en comptabilité, contrôle et gouvernance.

Un effort est entrepris pour sensibiliser les étudiants à la recherche, notamment par un cours d'introduction à la recherche en première année de master.

La spécialité CCA vise à former des personnels d'encadrement pour les métiers de la comptabilité en entreprises et cabinets d'expertises comptables. Elle prépare le DSCG (Diplôme Supérieur de Comptabilité et Gestion) et procure 6 dispenses, soit le maximum possible.

La spécialité CCA est ouverte en formation initiale, continue et apprentissage. Plus des 2/3 des étudiants réalisent leur cursus en alternance (en M2 uniquement). Les étudiants non apprentis doivent réaliser un stage de 6 mois en entreprise. Entre 1 et 5 étudiants sont inscrits sous le régime de la formation continue.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	25
Effectifs attendus	25
Taux de réussite	NR
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

La spécialité CCA est très largement normée au niveau national et celle de l'Université d'Orléans en reprend largement la cohérence.

L'adossement à la recherche, qui n'est pas si fréquent pour les spécialités CCA, pourrait constituer ici un véritable atout de la formation si elle était encore plus explicitement affichée et assumée.



On regrettera cependant que les statuts des intervenants ne soient pas davantage précisés, et que les tableaux communiqués rendent difficile la lecture et l'évaluation réelle (simple renvoi à la mention).

Du point de vue de la gouvernance, une direction de la spécialité assumée par un doctorant pourrait s'avérer incompatible avec la charge que représente l'élaboration d'une thèse.

Enfin, les modifications évoquées sont purement techniques, ce qui pourrait dénoter d'une certaine passivité quant aux évolutions futures de la spécialité, alors même que le champ couvert connaît une dynamique très forte.

- Points forts :
 - L'articulation entre la recherche et la formation est ici visiblement effective.
 - L'initiation obligatoire à la recherche en M1, ainsi que l'élaboration d'un mémoire de recherche « appliquée ».
 - L'apprentissage en M2 est une modalité cohérente avec les débouchés visés.
- Points faibles :
 - La politique internationale est limitée, par-delà les délocalisations dont les modalités concrètes ne sont pas expliquées.
 - Le nombre important d'étudiants d'origine étrangère est peu justifié au regard du projet de la spécialité.
 - La direction de la spécialité pourrait être à terme fragilisée par le temps nécessaire à l'élaboration d'une thèse pour le responsable.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

La dynamique de recherche pourrait permettre d'introduire davantage de spécificités sur lesquelles le développement futur de la spécialité pourrait prendre appui.

Une réelle politique internationale mériterait également d'être davantage travaillée. De même, à l'avenir, un effort plus net pour recueil d'informations chiffrées d'évaluation et d'insertion serait nécessaire.

Recherche en sciences de gestion

- Présentation de la spécialité :

La spécialité « Recherche en sciences de gestion » a pour objectif de former de futurs enseignants-chercheurs en sciences de gestion ainsi que des cadres et consultants. Elle vise à montrer l'intérêt de faire de la recherche sur les deux axes structurants du laboratoire de recherche dans sa composante tourangelle (attentes et responsabilités d'une part, dynamiques organisationnelles d'autre part).

La spécialité est co-habilitée avec l'Université François-Rabelais de Tours (en coordination avec l'Université de Poitiers) et est rattachée à un nouveau laboratoire fusionnant les laboratoires de l'IAE de Tours et de l'IAE d'Orléans.

Les étudiants doivent suivre un ensemble d'enseignement fondamentaux et choisir un enseignement thématique parmi les deux proposés (attentes et responsabilité ; dynamiques organisationnelles), ainsi qu'un enseignement disciplinaire parmi les six proposés (marketing des services ; management public ; management des PME et entrepreneuriat ; audit et contrôle des entreprises internationales ; management de la qualité et des projets).

La spécialité est proposée en formation initiale et en formation continue. Elle a un projet de formation en apprentissage.



- Indicateurs :

Année 2008-2009

Effectifs constatés	15
Effectifs attendus	NR
Taux de réussite	40 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	100 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

La mutualisation des compétences de deux laboratoires se justifie pleinement : elle permet de proposer un programme solide, d'espérer dépasser la taille critique, et de partager des ressources et compétences.

- Points forts :

- L'intérêt de la construction d'un programme conjoint.
- L'ancrage dans les spécialités des laboratoires associés.
- Le partenariat avec l'Ecole supérieure de commerce de Tours - Poitiers (ESCEM) - pour renforcer les candidatures -.

- Points faibles :

- La faible articulation M1-M2.
- L'absence d'initiation aux métiers du conseil.
- Le faible taux de réussite.
- Une trop forte concentration de l'enseignement sur un enseignant-chercheur (qui intervient dans 5 enseignements du programme).

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de :

- Prévoir une initiation aux métiers du conseil.
- Eviter qu'une partie significative de la formation ne repose que sur un enseignant-chercheur.
- Evaluer la faisabilité du projet de développement de l'apprentissage (missions envisageables et entreprises possibles).

Compétences complémentaires en informatique (CCI)

- Présentation de la spécialité :

La spécialité « CCI » est commune à toutes les mentions de masters de l'Université d'Orléans à l'exception des mentions « Informatique » et « Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises » (MIAGE). Cette spécialité est une dénomination nationale avec des déclinaisons diverses.

L'objectif, ambitieux, est de former des cadres capables d'interagir aussi bien avec leur discipline d'origine qu'avec des informaticiens. Il s'agit donc d'une spécialité de master à visée professionnelle donnant accès à une



double compétence (informatique et discipline d'origine). Les débouchés professionnels reposent sur cette double compétence qui est un atout aussi bien pour un recrutement dans sa discipline de base que pour un recrutement comme informaticien chez lequel une formation de base dans une autre discipline peut être valorisante.

Cette spécialité ne concerne que le niveau M2, le M1 étant effectué dans la discipline d'origine. L'enseignement se veut approfondi (6 mois de formations fondamentales dans certaines disciplines d'orientation applicatives (technologies) de l'informatique (pas de formation théorique telle que calcul formel, recherche opérationnelle, lambda calcul, etc.). Il s'agit avant tout d'une remise à niveau d'une population hétérogène, suivie d'un approfondissement et apprentissage des méthodes. L'accent est mis sur la pratique, les projets et l'insertion (stage) en entreprise.

Les objectifs en termes de capacités sont de trois ordres principaux :

- interface avec les métiers d'origine, analyse des problèmes, conception de solutions logicielles ;
- maîtrise d'un ensemble de savoirs : algorithmie, programmation objet, méthodologie de développement, systèmes d'information ;
- savoir-faire techniques : environnement de travail intégré (IDE) y compris pour les langages à objets, gestion de bases de données, administration réseau/système...

Les métiers concernent la conception et la réalisation d'applications intra/internet, la gestion de systèmes d'information, le développement de logiciels...

• Indicateurs :

Effectifs constatés	30 inscrits 20 présents
Effectifs attendus	
Taux de réussite	50 à 70 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	Très faible taux de réponses
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	Très faible taux de réponses

• Appréciation :

Les objectifs sont très clairs, bien définis, et apparaissent en cohérence avec les demandes majoritaires des milieux industriels. Les gisements d'emploi semblent être de deux ordres : valorisation de la double compétence dans leur domaine d'origine ou bien intégration dans les sociétés de services en ingénierie informatique (SSII).

L'équipe pédagogique est restreinte et s'appuie essentiellement sur le Laboratoire d'informatique fondamentale d'Orléans (LIFO, EA4022).

On peut s'étonner de l'absence d'intervention de personnels du monde de l'entreprise, malgré l'argumentaire développé à ce sujet, car les professionnels peuvent concourir à l'enseignement des fondamentaux tout en apportant le contexte du réel aux contenus.

Les aspects transversaux sont présents sous la forme de module d'Anglais (3 crédits européens-ECTS) et Simulation de gestion d'entreprise (3 ECTS).

On peut regretter que les contenus de modules ne soient pas détaillés.

Au total, il s'agit d'une spécialité importante qui répond à la nécessité de double compétence, adaptée au marché de l'emploi et au développement actuel de la recherche et développement (R&D) et du monde économique.

• Points forts :

- La spécialité répond aux besoins de double compétence et est adaptée au marché de l'emploi.
- Il y a une forte attractivité.



- Points faibles :
 - L'équipe pédagogique est relativement restreinte.
 - Les contenus des UE (non disponibles dans le dossier) sont peut-être à renforcer dans le sens de l'affichage « orientation web ».
 - Les intervenants du monde de l'entreprise sont absents.
 - La formation continue ne semble pas être une priorité, ce qui est regrettable pour une spécialité « CCI ».
 - Le suivi des étudiants diplômés est fragmentaire.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de faire appel aux professionnels dans la formation.

Par ailleurs, il faudrait envisager la possibilité de parcours différenciés (réseau, bases de donnée-web, modélisation).

Enfin, il serait souhaitable d'intensifier les aspects transversaux.